

Mot de bienvenue et historique du dossier ayant mené de la décision de procéder à la fermeture et à la vente de l'église STG, par Monsieur Jean Gauvin le 22 octobre 2018

Mesdames et messieurs, bonjour et bienvenue !

Nous croyons qu'il est important que vous connaissiez les circonstances qui nous ont amenés, à titre de paroissiens du secteur de l'église Sainte-Geneviève, à former le présent comité ad hoc afin que vous soyez bien informés et en mesure de vous prononcer sur la décision de la nouvelle fabrique, née de la fusion, sans consultation préalable des paroissiens concernés, en janvier 2017, des 8 paroisses que sont Sainte-Geneviève, Notre-Dame-de-Foy, Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, Saint-Mathieu, Saint-Benoit, Sainte-Ursule, Saint-Louis-de-France et Saint-Yves, de déclarer l'église Sainte-Geneviève excédentaire.

Tout d'abord, c'est par un simple communiqué paru dans le feuillet paroissial du 17 septembre 2017 qu'est annoncé qu'un plan directeur immobilier (PDI) concernant l'ensemble des 8 églises relevant désormais de la nouvelle fabrique sera déposé prochainement et que ce sera la conservation des seules églises situées aux quatre coins de la nouvelle grande paroisse Notre-Dame-de-Foy (NGNDF) qui sera, au final, favorisée, soit les églises Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, Saint-Benoit, Sainte-Ursule et Saint-Yves.

Toutefois, ce n'est que deux mois plus tard, soit le 16 novembre 2017, qu'une présentation sommaire de ce PDI sera communiquée aux bénévoles des secteurs Sainte-Geneviève, Notre-Dame-de-Foy, Saint-Mathieu et Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle réunis, et que l'église Sainte-Geneviève y sera alors citée comme excédentaire parmi ces 4 églises.

Lors de cette réunion des bénévoles, M. Mario Vézina demande d'avoir accès à ce PDI, car les quelques informations qui en sont alors fournies par les porte-parole officiels de la fabrique ne lui paraissent pas correspondre à la réalité, et il réclame que ce PDI soit rendu disponible sur le site internet de la paroisse, mais on lui répond qu'il pourra seulement le consulter au bureau de la fabrique, ce qui, vous en conviendrez aisément, n'est pas de nature à faciliter son travail d'analyse des données utilisées et de leur validité.

Le 18 novembre 2017, M. Vézina téléphone à M. Gaston Hardy, président de la fabrique, à qui il réitère son besoin d'éclairage tout en lui faisant part de son incompréhension.

Le 19 novembre 2017, par une simple lettre déposée à l'arrière de l'église à l'occasion de la messe dominicale, les paroissiens sont invités à une rencontre d'informations, non de consultations, qui sera tenue à l'église Saint-Mathieu, le 20 novembre 2017, à 19h00, portant sur le PDI.

À cette rencontre du 20 novembre 2017, c'est une présentation sommaire, semblable à celle faite aux bénévoles le 16 novembre 2017, qui est exposée aux paroissiens qui sont nombreux à intervenir, ceux de Sainte-Geneviève soulignant notamment les inexactitudes et les faussetés contenues dans ce PDI et à mettre en doute la véracité et l'exactitude des données financières qui y sont indiquées, à tout le moins pour ce qui est de l'église Sainte-Geneviève et de ses organismes œuvrant en pastorale à la fois spirituelle et sociale ou communautaire.

Dès le lendemain, soit le 21 novembre, M. Vézina revient à la charge auprès de M. Hardy. Il a besoin de la ventilation des informations reçues la veille pour la période 2012-2016 en regard des 8 églises de la NGNDF et veut qu'on les mette à sa disposition, car elles ont servi à la préparation du PDI et la fabrique est bien équipée en moyens électroniques pour les lui transmettre. Sa demande est totalement ignorée.

Le 24 novembre 2017, M. Vézina procède par écrit à une analyse des quelques données financières communiquées lors de la rencontre du 20 novembre et la fait parvenir au curé d'alors, Yvon Chalifoux, à M. Hardy et à quelques amis. Il les

accompagne de réflexions et de commentaires inspirés du Manuel de service des paroisses, de l'auteur James Mellon. Encore une fois, aucune réponse.

Le 28 novembre 2017, M. Vézina communique, via Messenger, avec l'Archevêque du diocèse, Mgr Lacroix, à qui il fait part de son incompréhension et qu'il invite à venir rencontrer les paroissiens. Ce dernier l'invitera plutôt à partager son point de vue avec l'équipe pastorale. Lorsqu'il lui réplique que c'est déjà fait, mais qu'il n'a reçu aucune réponse, Monseigneur en restera là.

Ce n'est que 16 jours après sa démarche initiale du 16 novembre 2017 que M. Vézina aura finalement accès à la ventilation des informations financières indiquées au PDI. Il met alors à jour son analyse financière du 24 novembre déjà transmise à M. Hardy, au curé Chalifoux et à quelques amis et il la communique à Mgr Lacroix et aux autres autorités le 3 décembre 2017.

Le 7 décembre 2017, M. Vézina rencontre M. Hardy et le curé Chalifoux. Ce dernier lui confirme alors qu'ils viendront sous peu rencontrer les paroissiens en assemblée, une rencontre spéciale qui n'aura toutefois pas lieu vu le départ précipité d'Yvon Chalifoux à titre de curé.

Le 10 décembre 2017, oh ! Surprise ! Il est découvert, à la suite des tentatives de M. Vézina pour obtenir plus d'informations sur les décisions contenues au PDI, que celui-ci présente dès ses premières pages des résolutions indiquant que les marguilliers de la NGNDF ont déjà décidé dès le 20 juin 2017, donc 5 mois avant le dépôt même du PDI et sa présentation aux paroissiens, le statut d'excédentaire de l'église Sainte-Geneviève ainsi que sa fermeture et sa vente, puis que Mgr Pelchat a entériné ces décisions le 27 août 2017.

Le moins que l'on puisse dire c'est que ces décisions ont été prises en catimini, sans aucune consultation préalable des premiers concernés, en l'occurrence les paroissiens, et sans même un seul représentant de Sainte-Geneviève, bien qu'il soit indiqué au dit PDI que le comité du PDI est formé des représentants des 8 paroisses du NGNDF, car il n'y avait aucun représentant de Sainte-Geneviève sur ce comité, tel qu'il apparaît évident à la lecture des noms des personnes qui l'ont adopté.

Entre le 14 décembre 2017 et le 4 mars 2018 inclusivement, M. Vézina réitère à trois reprises ses tentatives, d'abord auprès du trésorier de la fabrique pour tenter d'élucider ce qui ne balance pas dans les données financières reçues, ensuite pour démontrer à M. Marc Lavoie, gérant de la fabrique, à Mme Marie-Claire Lepage, présidente du comité de transition, et à M. Pascal Van, trésorier, que les données sur lesquelles le PDI est basé fourmillent d'erreurs, ce que M. Lavoie reconnaît illico tout en s'engageant à faire le nécessaire pour qu'elles soient revues, enfin auprès de Mgr Lacroix afin de déplorer la façon inacceptable dont les décisions concernant Sainte-Geneviève ont été prises, l'absence de réponses à ses commentaires et le défaut de suivi à ses demandes d'informations additionnelles aux fins de ses analyses des données financières.

Finalement, ce n'est que le 7 mars 2018 que les données de 2012 à 2016, mais alors seulement pour Sainte-Geneviève et non pas pour les 7 autres secteurs, lui ont été fournies par M. Lavoie, donc sans celles de 2011 qui lui auraient permis d'arrimer le tout avec les données de M. Hardy.

De plus, ce n'est que le 28 mai 2018 que M. Vézina recevra également de M. Lavoie les données 2012-2016 pour les trois autres églises du groupe, soit Notre-Dame-de-Foy, Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle et Saint-Mathieu, ainsi que celles de 2017 pour Sainte-Geneviève, mais en aucun temps celles de 2011, ni celles des 7 autres églises de la NGNDF.

C'est ainsi en conséquence de cette sourde oreille dont les autorités ont fait preuve en regard de nos revendications qu'est né notre comité ad hoc, lequel s'est donné comme mission de vous en informer et de solliciter votre appui dans

son combat pour la survie de notre communauté et de ses organismes.

Maintenant, en ce qui a trait aux incomplétudes, inexactitudes et faussetés relevées dans le PDI, je me limiterai à ne vous en citer que quelques-unes qui parlent d'elles-mêmes:

- Selon le PDI, les seules activités à Sainte-Geneviève sont le Qi-Qong et la chorale.

- Or, la vérité c'est plutôt que l'apport pastoral et financier des organismes locataires du presbytère, avec la collaboration de plus de 300 bénévoles et leur impact sur le tissu social de Sainte-Geneviève, se traduit par plus de 300,000.00\$ de nouvel argent récurrent annuellement sans chiffrer l'apport des bénévoles.

- Il est aussi déplorable que le PDI n'aborde aucunement cet aspect on ne peut plus pastoral des activités qui se réalisent quotidiennement à Sainte-Geneviève par des groupes locaux tels le Cénacle, Écoute et Partage, le Rosaire, le Chapelet du mercredi, la Visite aux malades et personnes seules, les Grands-parents (l'aide aux devoirs, les ateliers d'éducation, etc.), la Courtepointe (déjeuners Bonjour, les soupes d'Amitiés, la Lunetterie, les Groupes d'achats de nourriture, de réalisation de repas, de sorties, etc.), la Popote (repas aux malades), Chantelait (assistance aux jeunes mamans), Al-Anon (assistance aux proches des alcooliques), les Filles d'Isabelle (aide aux mères monoparentales), Table de la famille de Sainte-Foy, Clinique d'impôt (aide aux gens à faibles revenus), etc.

À ce sujet, en regard de la pastorale sociale, le diaporama prévu à l'ordre du jour et qui va suivre avec la présentation que M. Vézina va en faire est particulièrement éloquent.

Enfin, merci de votre intérêt manifesté par votre bonne participation et votre bonne attention.